

DEVIS TYPES

1/ Devis-type proposé pour un dossier « Agroforesterie » 8.2

Les devis doivent pouvoir clairement identifier les **natures de dépenses ci-dessous** par identifiant : surface N°1, surface N°2, etc. Chaque identifiant doit être numéroté en cohérence avec la demande d'aide, avec le projet. Les unités doivent être respectées. En cas de « natures de dépenses communes » entre plusieurs identifiants, le respect des unités permettra de réaliser des proratas nécessaires au moment de l'instruction de l'aide. **L'objectif est de pouvoir constituer un référentiel de coûts d'ici trois ans vers la simplification des demandes d'aide.**

Les natures de dépenses sont :

Frais généraux Maitrise oeuvre et études
Travaux d'entretien
Travaux plantation et mise en place fournitures
Achats plants et fournitures
Travaux préparation

Le devis doit les mentionner clairement.

SURFACE PLANTEE N°

Surface plantée réellement (ha)	Densité de plantation (tiges principales)	Dont densité des fruitiers	Densité arbustes avec	Nombre d'entretien prévus

Indiquez les quantités, prix unitaire, prix HT et prix TTC

- Travaux de préparation du sol (ha)
 - Travaux N°1
 - Travaux N°2, etc.
- Fournitures des plants en indiquant bien les essences en latins selon l'annexe 1 et les provenances MFR, âge des plants et taille (U) :
 - Essence N°1,
 - Essence N°2, etc
- Fournitures des protections (type de protection) (U)
- Fournitures du paillage (type de paillage) (U)
- Fournitures « Autres » (U) (ex : tuteurs)
- Mise en place des plants (U)
- Mise en place des protections (U)
- Mise en place des modalités de paillage (U)
- Mise en place « autres » (ex : mise en place des tuteurs, pelletée de sable, etc)
- Entretien (ha) sur la durée du projet
 - Entretien année 1 (type de taille,...), etc.
 - Essence N°2, etc
- Frais immatériels (à préciser explicitement en indiquant l'unité)

2/ Devis-type proposé pour un dossier « Haies » 4.4

Les devis doivent pouvoir clairement identifier les **natures de dépenses ci-dessous** par identifiant : tronçon N°1, tronçon N°2, etc. Chaque identifiant doit être numéroté en cohérence avec la demande d'aide, avec le projet. Les unités doivent être respectées. En cas de « natures de dépenses communes » entre plusieurs identifiants, le respect des unités permettra de réaliser des proratas nécessaires au moment de l'instruction de l'aide. **L'objectif est de pouvoir constituer un référentiel de coûts d'ici trois ans vers la simplification des demandes d'aide.**

Les natures de dépenses sont :

Frais généraux Maitrise oeuvre et études
Travaux d'entretien
Travaux plantation et mise en place fournitures
Achats plants et fournitures
Travaux préparation

Le devis doit les mentionner clairement.

TRONCON N°

Linéaire planté (m)	Nombre de rangs (1/2/3)	Nombre de plants	Moyenne de plants / ml	Nombre d'entretien prévus

Quantité / Prix unitaire / Prix HT / Prix TTC

Travaux de préparation du sol (ml)

- o Travaux N°1
- o Travaux N°2, etc.

Fournitures (unité)

- o Plants (essences en latin + provenance MFR dans l'idéal)
 - Essence 1
 - Essence 2, etc.
- o Protections (type de protection)
- o Paillage (type de paillage)

- o Autres (ex : tuteurs, sable...)

Mise en place (unité)

- o Mise en place des plants
- o Mise en place des protections
- o Mise en place des modalités de paillage
- o Autres (ex : mise en place tuteurs, pelletée de sable...)

Entretiens (ml) sur la durée du projet

- o Entretien année 1 (type de taille...), etc.

Frais immatériels (à préciser explicitement en indiquant l'unité)